



European Investment Bank (EIB)

Luxembourg, 19 June 2020

## Environmental and Social Completion Sheet (ESCS)

### Informations générales

Project Name:	<b>AUTOROUTE EL JADIDA – SAFI</b>
Project Number:	20110388
Country:	MAROC
Project Description:	<p>L'autoroute El Jadida - Safi s'inscrit dans le cadre du programme identifié par le premier schéma autoroutier national (SAAN). Elle constitue le prolongement naturel de la partie littorale de l'axe Nord-Sud qui dessert depuis 2006 la province d'El Jadida directement à partir de Casablanca.</p> <p>Au sein de ce réseau, cet axe autoroutier est un maillon important car il permet de relier la région de Doukkalah-Abda aux autres régions limitrophes via une infrastructure autoroutière moderne.</p>

### Evaluation des incidences environnementales et sociales

**EIB notes the following key Environmental and Social outcomes at Project Completion.**

Le tracé de l'autoroute traverse essentiellement un territoire pauvre en milieux naturels principalement valorisés par l'agriculture, avec une faible densité de population, et aucune zone protégée ne se trouve dans le périmètre ou à proximité du projet.

Les principaux impacts négatifs du projet sont les suivants :

- L'occupation du terrain ;
- La destruction de bâtiments et la création de nouvelles zones soumises à nuisances sonores par le trafic autoroutier ;
- L'allongement du parcours pour les riverains dans certains secteurs où le réseau routier n'a pas pu être rétabli sur place ;
- La destruction ou l'assèchement de puits d'eau souterrains ;
- La perturbation du périmètre d'aménagement et de mise en valeur en bourse du Sahel des Doukkala.

Les mesures d'atténuation réalisées consistent en :

- Le rétablissement des voies de circulation traversées par le projet ;
- Des plantations et reboisements ;
- Le traitement des eaux dans les secteurs sensibles ;
- La reconstruction des puits et châteaux d'eau détruits.

Les impacts positifs du projet sont en principal liés à la population des secteurs traversés ou desservis :

- L'augmentation temporaire d'activité économique : embauche de main d'œuvre locale et activité des hôtels et restaurants locaux pour les besoins du chantier ;



European Investment Bank (EIB)

Luxembourg, 19 June 2020

- L'impact positif pour les riverains du réseau routier secondaire : réduction des nuisances (pollution de l'air et bruit) du fait du report d'une partie du trafic de ces routes vers l'autoroute ;
- L'amélioration de la sécurité et des conditions de desserte et de transit, favorable sur le plan économique.

Les impacts sociaux du projet sont en majorité positifs, essentiellement :

- La réduction des accidents - en 2017, la première année de service, l'autoroute a permis, par rapport aux réseaux existents, d'éviter 4 fatalités ;
- La diminution des émissions atmosphériques à proximité des zones d'habitats traversées dans le passé par le trafic de transit ;
- La création des emplois temporaires et permanents.

Les impacts négatifs ont été compensés et il s'agit principalement de:

- L'expropriation des bâtiments d'habitation et des bâtiments industriels et agricoles ;
- L'expropriation de terres agricoles.

Les propriétaires et usagers des terrains et des bâtiments à exproprier ont été dédommagés selon la législation et les règlements marocains.

Les procédures d'évaluation suivies ainsi que les impacts résiduels du projet sont acceptables.

Les plans d'action environnementale établis dans les études ont été mis en œuvre tel que prévu.

Pour concrétiser sa volonté pour la protection et la préservation des ressources naturelles, le Promoteur a financé, dans le cadre de la convention de partenariat avec le Haut-commissariat aux Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification et SEO/BirdLife, les prospections préliminaires réalisées par ces organisations dans le cadre de l'état initial et de suivi de la population du Turnix. Ces prospections ont montré l'existence de 6 secteurs potentiels comme habitat naturel favorable à l'existence de cet oiseau. A la date du 31/12/2015, le coût des travaux de suivi s'élève à environ 700 KDH (soit environ 63 mille Euro).

Pour l'aménagement paysager, le Promoteur a procédé à la plantation des différents points singuliers (couples des aires de service, gares de péage et giratoires) de cette section.

Le principe d'aménagement paysager adopté consiste en un traitement à base de matériel minéral parsemé de plantes cactées généralement peu exigeantes en eau et de massifs floraux. A ce jour, les travaux sont achevés sur la totalité des sites. Le montant global des travaux de plantation s'élève à environ 1.800 KDH (soit environ 161 mille Euro).

### **Consultation publique et dialogue avec les parties prenantes, le cas échéant**

L'étude d'impact sur l'environnement a été mise à la disposition des parties dans les communes à l'occasion des enquêtes publiques prévues dans le cadre de la procédure d'approbation, dite « de classement » de l'autoroute et de l'expropriation (loi n°4-89 relative aux autoroutes). Une enquête publique conduite du 2 juillet au 2 août 2012 a été réalisée dans la totalité des communes traversées par cette autoroute.

Les consultations sont conformes aux lois marocaines, et leurs conclusions ont été prises en considération pour l'approbation finale du projet.

Un deuxième processus de consultation visant les personnes affectées par l'expropriation a eu lieu.



European Investment Bank (EIB)

Luxembourg, 19 June 2020

Selon les conditions de décaissement et les engagements, le Promoteur a envoyé à la Banque :

- L'avis final favorable du Comité National des Études d'Impact sur l'environnement (en conformité avec le décret 2-04-563 du 4 novembre 2008) émis le 15 mars 2013, y compris sur les impacts du projet sur les aires protégées
- La documentation des conclusions de la consultation publique effectuée pour les besoins de la construction de l'autoroute par les autorités marocaines compétentes.
- Les rapports périodiques sur l'application du plan de gestion de l'environnement et sur le processus d'expropriation.

**Évaluation des incidences environnementales et sociales :**

La BEI est d'avis, sur la base des rapports du promoteur et des visites sur place de l'équipe de la BEI pendant la construction, que le projet a été mis en œuvre conformément aux normes environnementales et sociales de la BEI, applicables au moment de l'évaluation.